

# Conférence de presse du mardi 29 novembre 2022

## EVOLUTION DE LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE VAUDOISE DE LA CONSTRUCTION EN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Propos de M. Nicolas Tripet  
Responsable de la communication,  
Fédération vaudoise des entrepreneurs

---

### 1. Situation des affaires

---

La marche des affaires jugée plutôt bonne le trimestre précédent se dégrade légèrement. Si les carnets de commande sont jugés encore satisfaisants voire bien remplis dans l'ensemble, la part anticipant une pression à la hausse sur les prix s'accroît. Cette marche des affaires en deçà des espérances semble particulièrement criante dans le gros œuvre vaudois souvent impacté avec quelques semaines d'avance sur les autres corps de métiers.

---

### 2. Millefeuille de tendances haussières

---

Dans le gros œuvre et le génie civil en particulier, l'exécution des commandes a été fortement contrariée au cours de ce dernier trimestre. En cause, un millefeuille de tendances haussières qui frappe quasiment tous les acteurs : pénurie de matériaux, hausse des prix, allongement des délais de commande et dorénavant hausse des coûts de l'énergie qui s'invite à un climat déjà compliqué en terme de manque de main d'œuvre. Tous ces éléments ajoutent de l'incertitude et impliquent une hausse de prix

---

### 3. Personnes occupées dans l'industrie vaudoise de la construction

---

L'emploi a continué de surfer sur l'embellie du début de l'année puisque l'industrie vaudoise de la construction (gros et second œuvre ; installations sanitaires ; chauffage ; installations électriques) enregistrait à la fin du troisième trimestre **29'314** personnes occupées, soit 231 de plus qu'il y a 3 mois. Cependant les perspectives d'engagement restent à la baisse pour les mois à venir, en raison des difficultés liées à la pénurie de main d'œuvre principalement et de la situation des affaires prévue en baisse. Dans ce cadre, les prévisions dans le gros œuvre notamment sont maussades.

---

### 4. Entrées de commandes et permis de construire

---

Comme fréquemment en fin d'année, les entrées de commandes sont ressenties à la baisse et les entrepreneurs du gros œuvre, du second œuvre et des techniques du bâtiment s'accordent sur le sentiment d'un tassement du nombre de nouvelles affaires. Cependant, cela reste dans la moyenne saisonnière des dernières années. Élément positif en revanche, le nombre des demandes de permis de construire du trimestre se maintient à un niveau supérieur à la moyenne des années précédentes majoritairement pour des cas de transformations ou rénovations.

---

## 5. Commentaire et perspectives 2023

---

### Réserves de travail

Alors que les réserves de travail affichent des valeurs usuelles saisonnières dans le second œuvre (6,1 mois), pour d'autres branches comme le génie civil (2,2 mois) les prévisions sont nettement plus faibles que les années précédentes à la même période.

### Pénurie de main d'œuvre qualifiée

Le manque de main d'œuvre est en passe de devenir un problème chronique qui touche l'ensemble des secteurs de la construction. Il atteint des sommets dans le second œuvre, où 45% des répondants le signalent comme obstacle. Sur le terrain, cette pénurie de main d'œuvre s'illustre par exemple par un manque de personnes formées pour la pose de panneaux solaires ou autres travaux d'installations en lien avec la transition énergétique. Cela constitue un défi pour les associations professionnelles et pour la promotion des métiers de la construction en général.

Pour répondre à cette pénurie de main d'œuvre à court terme, les Associations patronales Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens (EIT Vaud) et l'Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation (AVCV) ont récemment unis leurs forces sous la bannière « TB » techniques du bâtiment, un label qui proposera un module de formation continue en mars 2023 pour la pose de panneaux solaires. Ce module transversal est novateur dans le sens où il implique que les installations telles que pompes à chaleur et panneaux solaires ne soient pas des éléments séparés, mais forment un écosystème efficient et intelligent. Et pour cela, il faut former des professionnels et des synergies entre les corps de métiers.

A court terme également, un module lié au photovoltaïque a par ailleurs également été incorporé au cursus de la formation d'apprenti charpentier.

Face aux défis climatiques, les métiers de la construction ont un rôle décisif que ce soit dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments, de la réalisation d'infrastructures ou l'utilisation de nouveaux matériaux moins énergivores ou émetteurs de CO2. A moyen terme, l'objectif affiché de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est de démontrer aux jeunes qu'entamer un apprentissage dans un métier de la construction, c'est aussi s'engager pour le climat, car concret et efficace.

**Pour tous renseignements complémentaires, prière de contacter M. Nicolas Tripet 079 702 30 15.**